

Groupe de travail « CHORUS »

« Plus proche du Costa Concordia que de la croisière s'amuse ! »

C'est le 31 mai, le jour même où la Cour des Comptes validait, avec des réserves, les comptes publics 2011, qu'un groupe de travail consacré au déploiement du système d'information financière Chorus s'est tenu, sous la présidence de Monsieur Lamiot, Secrétaire Général des ministères de Bercy.

Ce rendez vous annuel, le dernier avait eu lieu le 13 juillet 2011, a permis de faire un point d'étape de l'application au niveau de l'État et des ministères financiers.

Un point d'information sur la trajectoire comptable en cours a également été présenté.

En propos liminaires, *FO Finances* a rappelé que le développement de Chorus était depuis maintenant plusieurs mois, un sujet de grande tension dans les services. Contrairement aux objectifs affichés d'une meilleure fluidité de la charge de travail, les agents se retrouvent avec une activité exponentielle, source d'une détérioration conséquente de leurs conditions de travail.

Les dysfonctionnements récurrents constatés, certes passage quasi obligé à tout déploiement informatique de cette envergure, n'ont à ce jour pas permis aux personnels de constater une amélioration du service rendu, bien au contraire.

Après un exposé très exhaustif de Madame la Directrice de l'Agence pour l'Informatique Financière de l'État, qui a rappelé les choix interministériels opérés depuis la LOLF, une présentation de l'état des lieux au niveau ministériel a permis d'entendre s'exprimer enfin (!) une timide reconnaissance des difficultés rencontrées par les agents face à Chorus, en particulier dans le courant du premier semestre 2011, période où la quasi totalité des programmes a basculé.

Cette restructuration de la chaîne financière doit malgré tout se poursuivre pour nos interlocuteurs, en corrigeant au fil du temps les imperfections du système.

Monsieur Litvan (DGFIP) a pour sa part exposé la trajectoire comptable en cours depuis le début de l'année, considérant celle-ci comme une année de transition.

Il a reconnu que le dispositif n'était pas encore « en vitesse de croisière », ce à quoi *FO Finances* ne peut que corroborer.

Prochaine étape, intégrer le bilan 2011 dans les comptes, ce qui nécessitera des contrôles dans le réseau.

Actuellement, le temps passé aux écritures, loin de se raccourcir, a plutôt tendance à doubler. Même si tout nouveau process, nécessite une part de « prise en main », il est à craindre que les gains de productivité soient éloignés de l'objectif initial.

Pour éviter toute mauvaise surprise de fin d'année, il a été annoncé qu'un exercice de pré-clôture aurait lieu dès fin juillet.

Ce groupe de travail était en fait une réunion d'information sur l'état d'avancement des « chantiers Chorus ».

Elle aura permis à nos interlocuteurs, hormis au niveau interministériel, de reconnaître certaines difficultés dans l'appropriation de l'outil et dans son fonctionnement.

Mais, loin de décider une pause, voir un moratoire, le Secrétaire Général estime que tout retour en arrière est impossible, et que l'objectif ne peut être que d'améliorer l'existant en prenant en considération les informations qui remontent des services.

FO Finances ne manquera pas de relayer auprès de ses nouveaux interlocuteurs ministériels, les tensions générées dans les services par Chorus, tant pour ses concepteurs que pour ses utilisateurs.

De plus, il serait à ce stade « suicidaire » d'escompter sur les gains de productivité de Chorus pour que le gouvernement argue de nouvelles suppressions d'emplois dans nos ministères économique et financier.